



AVIS AU PUBLIC

MISE EN GARDE CONTRE DE POTENTIELLES ENTITÉS NON-RÉGLEMENTÉES

24 juin 2020

La Banque de Maurice (la Banque) invite le public à faire preuve de la plus grande prudence à l'égard des personnes ou entités peu scrupuleuses qui pourraient attirer de potentiels clients en proposant des taux de rendement élevé dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas.

Cet environnement de taux d'intérêt faibles résulte de la réponse de la Banque aux défis posés par la pandémie de la COVID-19, au travers de laquelle la Banque a, comme plusieurs banques centrales à travers le monde, réduit son taux directeur à un niveau historiquement bas.

La Banque tient à porter à l'attention du public que seules les banques et les institutions de dépôt non-bancaires dûment agréées par la Banque sont habilitées à accepter des dépôts de particuliers et d'entités.

Une liste des banques et des institutions de dépôt non bancaires dûment agréées est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <https://www.bom.mu/financial-stability/supervision/licensees/list-of-licensees>.